

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 24 JUIN 2019

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 31.- ETHIAS Co, S.C.R.L. - Mandature 2019-2024 - Présentation des candidats administrateurs - Ratification.

LE CONSEIL,

Vu la convocation transmise par ETHIAS Co, S.C.R.L. informant la Ville de la tenue d'une Assemblée générale ordinaire le 13 juin 2019 ;

Vu qu'à l'ordre du jour de cette séance sera portée la décision de renouvellement des organes de l'Intercommunale ;

Attendu qu'il y a lieu de désigner les candidats administrateurs représentants de la Ville pour la mandature 2019-2024 à soumettre à l'Assemblée générale de Ethias Co, S.C.R.L. ;

Vu les statuts de ETHIAS Co, S.C.R.L. prévoyant la présentation des candidats administrateurs par le Conseil communal ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section "Administration générale – Police – Sécurité – Aménagement du territoire" en sa séance du 20 juin 2019 ;

Par \* voix contre \* et \* abstentions,

RATIFIE

Art. 1.- la désignation de M. XXX xxxxx, \*\*\* domicilié \*\*\* en qualité de candidat administrateur de la Ville au Conseil d'administration de Spa-Francorchamps, SA de droit public ;

Les intéressés seront considérés comme démissionnaires :

- immédiatement en cas de perte de leur qualité de Conseiller communal en cours de mandat ;
- immédiatement en cas de perte d'appartenance à son groupe politique présent au Conseil communal ;
- immédiatement après l'Assemblée générale qui suit le renouvellement des Conseils communaux.

Art. 2.- La présente délibération sera transmise, pour information, à l'intercommunale concernée et aux intéressés.